№ 67 — 17me année

Le numéro 10 centimes

Samedi 14 Juin

Bibliothèque cantonale, Sion

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. IIc 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

	année	6 mois	3 mois
Valais et Suisse	9.—	4.50	2.80
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine	17.—	9.—	6.20
Envoi par numéro	20.—	12.—	7.—

— Abonnements par poste 20 cts en plus —

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance.

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.15	0.30	0.40
Réclame		0.50	

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal" Sion.

On cherche

1 jardinier
1 domestique
S'adresser à la Brasserie de Bramois.

Famille sédunoise, ayant trois enfants, passant l'été à la montagne, demande

Institutrice au pair

pour la durée des vacances.
Faire offres sous H. O. M., à PUBLICITAS, Sion.

Jeune fonctionnaire suisse-allemand, à Sion, désire

leçons de français

données par monsieur distingué, énergique, qui accompagnerait promenades et courses de montagne.
Adresser offres sous W. L., au bureau du journal.

Bureau d'Affaires à Sion cherche

ASSOCIÉ

jeune homme intelligent et actif.
S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

On demande

à acheter ou à louer aux environs de SION une petite campagne de rapport.
Faire offres à l'Agence d'Affaires EMILE ROSSIER, Sion.

A vendre

à SION, dans excellente position **un appartement** de 3 chambres, cuisine, salle, cave et galetas. Eau, lumière.
S'adresser à l'Agence d'affaires EMILE ROSSIER, Sion.

6 ruches

usagées, en parfait état, à vendre à bon compte.
S'adresser DUFAUX Alexis, à Noville (Vaud).

A vendre

près de la ville de Sion, une petite campagne en bon rapport, bien arborisée; maison, grange-écurie, avec lumière électrique.
S'adresser au bureau du journal sous chiffre 18.83 G. C. P., S. 6.

Vu la pénurie de fourrages

vendez vos chevaux qui ne payent plus leur nourriture à la **grande boucherie chevaline de Sion** qui vous paye le plus grand prix du jour. Payement comptant. Téléphone 166.
En cas d'urgence se rend à domicile.
Louis Marietboud

175 francs
Bicyclette Touriste

moderne et solide, avec garde-boue, frein, selle cuir, sacoche et outils, complète sans pneus, fr. **175.—**. Avec pneus Michelin-Soly, Ia, **225** fr. Avec roue libre, 2 freins, **250** fr. Bicyclette de dame, **250** fr. Militaire noire, **260** fr. Enveloppe Michelin ou Soly Ia, **15.50** et **16** frs. Chambre à air id., **8** fr.**50**, **9** fr. et **9** fr. **50** Ia. Catalogue gratis. — Nouveau catalogue contre envoi de 60 centimes.
Atelier de réparation. — **Louis ISCHY, fabr., Payerne.**

Règles mensuelles

Remèdes régulateurs contre les retards mensuels. Ecrire à **H. Salban**, Pharmcaien, 33, Rue du Stand, **GENEVE.**

CINEMATOGRAPHE DU THEATRE DE SION
Samedi, 14, **Dimanche** 15 **Lundi** 16 juin à 8 h. ½ du soir
Dimanche à 3 heures, **matinée.**

GRANDES

Représentations de Gala

AU PROGRAMME:

Le film du Cortège et de la Cérémonie d'inauguration du Monument du Centenaire

Ce film a été édité par la Société valaisanne de Cinématographes, il sera présenté dans les principales localités du Valais et sera ensuite offert au Gouvernement cantonal pour les Archives de l'Etat.

JUDEX

Episode 2 et 3, ainsi que 4 autres films, pour les détails voir les affiches.

Malgré l'importance du spectacle le prix ordinaire des places ne sera pas augmenté. BUFFET TENU PAR M. GOLLET.

Les enfants seront admis à la représentation du **Dimanche après-midi** avec le film de l'inauguration. *JUDEX ne sera pas donné* à cette représentation enfantine. Pour les enfants en dessous de 12 ans, demi prix à toutes les places.

Prochaines représentation à SION: **Samedi**, 21, **Dimanche** 22 et **Lundi** 23 juin: **JUDEX** épisodes 4 et 5.

La représentation du dimanche soir 22 juin aura lieu avec le bienveillant concours de **l'Harmonie municipale de Sion.**

PRESSOIR

complet 30 à 35 brantées, à vendre bon marché, où échanger contre vin 1918.
L. Ormond, La Tour de Peilz.

Chaudières à cuire

BASSINS D'ALPAGE
en tôle d'acier
de toutes dimensions.
Tschumy, constructeur à **Yverdon.**

MOBILIER indispensable pour une chambre de malade

TABLES HAUSMANN, 3 modèles
DOSSIERS MOBILES
CHAISES PERCEES
BIDETS
Grand choix et conditions avantageuses.

Maison **Hausmann** S.A., Rue du Lion d'Or 6 **Lausanne**

LA CIDRERIE DE BOLLIGEN (Berne)
OFFRE
VIN DE FRUITS
de 1re qualité **au prix du jour**
Demandez nouveaux prix-courant s. v. p.

Pâtisserie Keller
SION
Téléphone 182

Se recommande à son honorable clientèle.

Malgré les temps très difficiles, elle est toujours bien assortie en **marchandises de première fraîcheur.**

Afin d'accorder à tous le repos hebdomadaire, elle maintient la fermeture du magasin le lundi, excepté les jours de fête.

Widmann & Cie
FABRIQUE DE MEUBLES
(près de l'église protest.) **SION** (près de l'église protest.)

Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas restaurants, etc.
Grand choix de mobilier de chambre à coucher salon, chambre à manger.
Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne coutil, crin animal et végétal.

Marchandise de choix **Prix avantageux**

L'élégance est un facteur de réussite dans le monde

Si vous voulez être bien habillés, commandez vos complets sur mesure chez

ALB. WUEST
marchand-tailleur
Rue des Remparts
SION

La plus haute nouveauté en draperie anglaise

Chaussures de 1re qualité et à bon marché
chez
AD. CLAUSEN, Rue de Lausanne SION

Souliers montants ferrés, N° 27—29 à frs. 14.50, N° 30—35 à frs. 16.50
Chaussures de travail pr. hommes, très solides, N° 40—47 frs. 27.—
Bottines à lacer pr. dimanche, marque «Bally» N° 40 à 47 frs. 34.—
Bottines à lacer pr. dimanche extra solide, 40—47 39.—
Souliers montants ferrés pour Dames frs. 23.50
Bottines à lacer doublées peau, festonnée, pr. Dames 27.50

Grand choix en chaussures fines pr. Messieurs, Dames et enfants au plus bas prix
VOIR LES PRIX AUX ETALAGES
Envoi par poste — Echange

Garantie sérieuse

LA VAUDOISE

Montre de première qualité
Appréciée des paysans
Pour sa **bonne marche** et sa **solidité**
Fabricants: **LUGRIN S. A. L'ORIENT** (Vallée de Joux)

Fabrique: Téléphone 35 Magasins: Téléphone 105
FABRIQUE DE MEUBLES
REICHENBACH Frres
& Cie., SION

Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
Devis sur demande **Vente par acomptes**

Gétaz, Romang & Ecoffey S.A.
Vevey, Lausanne, Montreux, Genève.

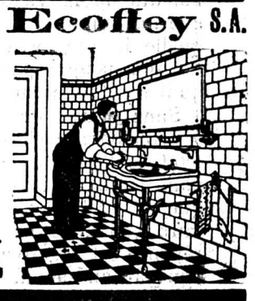

Carreaux céramiques pour dallages
Faïence pour revêtements
Produits réfractaires et isolants
ETERNIT
Articles sanitaires pr. toilettes, bains. W.-C.
Exposition permanente à Vevey et Lausanne

U. AMMANN, ATELIERS DE CONSTRUCTIONS **LANGENTHAL**

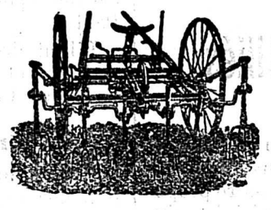

Faucheuses. Faneuses.
Râteaux à andains
Râteleuses
Râteaux à main
Elévateurs à foin.
Monte-foin pour chars entiers ou système à fourches
Pompes et chars à purin

Charrues Brabant (deux et trois socs), déchaumeuses, à pomme de terre. Nouveaux cultivateurs à dents flexibles. Bêches-herses. SEMOIRS. Herses à prés et à champs.
— Trieurs à semences —
Moulins à os, spécialement pour aviculteurs

CORSETS

Corsets croisé triégé gris art. pratique garni dentelles et 1 paire jaretelle. Réclame **8.90**

Corsets en blanc, qualité forte de forme irréprochable garni dentelles. Réclame **10.90**

Corsets en joli croisé fantaisie, forme classique Derby lav., garni dent. et rubans. Art. prat. **13.50**

Corsets de très bonne forme Derby croisé bonne qualité, couleur ciel richement garnis dent. Réclame **9.90**

Corsets en croisé satiné blanc, richem. garni dent. et ruban, 2 paires jaretelles de forme et qualité supérieure. Réclame **13.50**

Corsets de toute première qualité, tissus croisé fantaisie extra fort Derby lavable, garni dentelles et ruban 1 paire jaretelles **14.50**

Notre succès **Corsets Royal Worcester**, américain. Modèle de toute 1re force de qualité supérieure. **8.50** **16.50**

Deux séries avantageuses

Soutien-gorge en tissus lavable, fait en blanc **5.90**

Soutien-gorge en tulle double, se fait en rose **6.75**

Soutien-gorge en jersey soie blanc **9.25**

Ceinture sport blanc, 2 paires jaretelles **8.90**

Visitez notre rayon spécial au 1er étage.

Prompt envoi au dehors contre remboursement.

N. B. — Pour obtenir le N° juste, il suffit d'indiquer le nombre de centimètres du tour de taille, pris sur la jupe.

GRANDS MAGASINS

GROSCH & GREIFF, S. A. MONTREUX

LETTRE DE PARIS

La situation générale

La situation diplomatique reste critique.

Ah! certes oui, M. Clemenceau avait raison lorsqu'il envisageait avec une gravité toute particulière le difficile problème de la paix.

Du point de vue français, la question se pose d'une façon tout à fait paradoxale. D'une part, les délégués français ont établi, à grand' peine, un traité qui, de l'avis des experts, nous donne le minimum de satisfaction et de garanties. D'autre part, l'Allemagne et l'Autriche déclarent que ces conditions sont inacceptables et qu'elles aboutiraient si elles y consentaient, à l'écrasement de leurs peuples.

Or, le peuple français, qui a fait la guerre, qui a saigné par les veines de 1,700,000 de ses enfants morts au champ d'honneur, est lui-même très divisé sur la valeur de ce traité. Tandis que les uns le jugent trop modéré, les autres déclarent qu'il constituent une paix de violence et plaident la cause de l'Allemagne. Ce ne sont pas seulement les socialistes aveugles qui parlent ainsi, ni la classe ouvrière turbulente et impatiente, heureuse de créer des difficultés aux pouvoirs constitués, ce sont aussi des hommes qui devraient être intelligents par profession, les groupements d'instituteurs et les groupements de fonctionnaires des Postes.

Ainsi, plutôt que de faire masse derrière nos délégués pour les appuyer comme l'Allemagne appuie les siens, et pour montrer à l'ennemi que la voix unanime du peuple français exige des réparations, nous offrons le sceptacle lamentable d'une nation qui a déjà oublié le crime des Allemands et qui leur fournit le meilleur de leurs arguments, à savoir: le peuple français lui-même ne veut pas du projet de paix que la Conférence des alliés a préparé.

Ne faut-il pas une énergie et un patriotisme peu communs à M. Clemenceau, que les envieux attaquent à bras raccourcis pour mener quand même à bonne fin ces négociations difficiles et s'inspirer d'une façon inébranlable des nécessités du pays et du besoin d'assurer sa sécurité dans l'avenir.

Puisse-t-il aboutir en dépit de tous les saboteurs de la victoire, après avoir gagné la guerre, puisse-t-il gagner la paix solide à laquelle la France a droit et dont une partie de son peuple paraît ne pas vouloir parce qu'il n'en comprend pas la nécessité.

Sans doute, des concessions seront faites à l'Allemagne; c'est ainsi qu'on parle maintenant de l'admettre dans la Ligue des Nations mais les conditions de fond subsisteront telles que, et l'Allemagne aura un court délai pour faire connaître sa réponse définitive. Si la réponse est négative, la parole appartiendra de nouveau au canon. Mais il est plutôt à supposer que le gouvernement actuel de l'Allemagne démissionnera ainsi que sa délégation pour faire place à des hommes qui signeront.

La réponse des Alliés

L'Agence Havas publie un communiqué officiel annonçant que les chefs de gouvernements alliés ont arrêté la réponse aux contre-propopositions allemandes relatives au traité de paix. Cette réponse doit être remise aujourd'hui même ou au plus tard demain aux plénipotentiaires allemands qui auront un délai de huit jours pour signer.

Pour ce qui concerne les réparations, le Conseil des Quatre a décidé qu'il n'y aurait pas de modifications essentielles apportées aux clauses primitivement édictées.

Aucun changement non plus n'interviendra dans la classification des dommages.

La thèse française a prévalu complètement. Elle était hostile à la fixation immédiate du chiffre de l'indemnité due par les Allemands. Ceux-ci auront seulement la faculté de faire toutes propositions relatives à l'importance du chiffre de l'indemnité qu'ils seront en mesure de payer annuellement.

En conséquence un chiffre militaire ne figure pas dans les traités.

Pour ce qui concerne la Haute-Silésie, le système du plébiscite a été adopté malgré l'opposition de M. Clemenceau. Toutefois, un correctif sérieux a été apporté à ce système à la demande de la délégation française.

Des garanties d'exécution dans les délais seront exigées.

Enfin, les modalités de l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations n'ont pu être définies. La commission s'oriente dans un sens favorable.

Des objections sont faites par les délégués français qui s'opposent à l'entrée immédiate, ou dans un délai fixé, de l'Allemagne au sein de la Société des nations. Le traité ne prévoira aucune date.

Aucune mesure de désarmement, comme conséquence de l'entrée de l'Allemagne dans la Société des nations, n'a été envisagée. Toutefois, lorsque l'Allemagne en fera partie, elle jouira des mêmes avantages économiques, au point de vue des matières premières, que les autres membres de la Ligue.

Dans la note qui accompagnera la réponse des Alliés, les attributions de la Commission des réparations seront nettement précisées. Elles montreront que son objectif est purement fiscal et budgétaire et répondant à une double nécessité:

1. Il faut fixer annuellement les sommes à payer par l'Allemagne.

2. Il faut imposer le contribuable allemand autant que le contribuable le plus imposé de l'Entente.

Un délai de 6 à 8 jours sera accordé à la délégation allemande pour faire connaître définitivement sa décision.

Le délai comprendra les trois jours nécessaires pour dénoncer l'armistice.

Si donc le gouvernement allemand refusait de signer le traité, le lendemain même où expirerait le délai de six à huit jours accordé aux plénipotentiaires allemands, les troupes de Foch se mettraient en marche.

SUISSE

Suisse et Vorarlberg

On mande de Berne que le Dr. Ender, chef du gouvernement du Vorarlberg, est arrivé lundi à Berne, venant de Bregenz. Il a eu, dans l'après-midi un long entretien avec M. Calonder, chef du département politique.

Incident de frontière

Au sommet du Monte Generoso, quatre soldats italiens qui avaient dépassé la frontière furent surpris par une patrouille suisse venant de Muggio. Deux d'entre eux furent arrêtés, les deux autres prirent la fuite. Il s'ensuivit une fusillade entre la patrouille suisse et le groupe d'alpini du poste sur territoire italien. L'aubergiste Clericetti qui était au lit a été blessé.

Pas de 4me horaire

M. Haab, conseiller fédéral, déclare qu'il n'est pas possible, pour le moment de décréter l'introduction du 4me horaire pour le 1er juillet, attendu que les importations de charbon sont toujours insuffisantes.

Le charbon suisse

Le total de la production indigène de charbon, a été, en 1918, de 150,899 tonnes, dont 41.185 tonnes d'anthracite valaisan, 5914 d'anthracite ordinaire et 68,490 de lignite.

Mortelle imprudence

Au moment du passage du train sur le pont du Busswill, Fritz Hoffmann, recrue d'infanterie, s'étant penché hors de la fenêtre, a heurté la balustrade du pont. Il est retombé dans le wagon et n'a pas tardé à succomber.

L'église d'Arbédo

L'église rouge d'Arbédo, où furent ensevelis les restes des Confédérés tombés dans la bataille livrée dans la plaine du même nom le 30 juin 1422, par 3000 Suisses contre 1800 Milanais, va changer de domicile. On a constaté en effet que les constructions que les Chemins de fer fédéraux sont en train d'élever autour de l'édifice emprisonneraient de leurs murailles le précieux monument. Aussi la commission cantonale tessinoise des monuments a-t-elle émis le vœu que l'église soit transportée dans un autre endroit de la plaine où se déroula la bataille de 1422. On conserverait à l'édifice sa forme actuelle avec toutes ses peintures, parmi lesquelles le « Cénacle des apôtres » et la « Conversion de saint Paul ».

L'Etat demande, naturellement, que la démolition et la reconstruction se fassent aux frais des Chemins de fer fédéraux.

Un ours aux Grisons

Le col du Julier a été ouvert à la circulation des voitures le 8 juin. L'année dernière cette ouverture avait eu lieu le 23 mai.

On mande de la métairie de Capella: On signale l'apparition d'un ours dans le voisinage.

Le procès de Zurich

Le procès qui s'est débattu à Zurich depuis quelques jours, dévoile les procédés mis en œuvre par le gouvernement allemand pour préparer des troubles, des attentats et jusqu'à des fléaux épidémiques dans les pays dont il avait intérêt à paralyser et à bouleverser la politique.

La situation de la Suisse avait paru excellente à Berlin pour diriger de là toute espèce de manœuvres contre les pays de l'Entente. Le complot dit « des bombes de Zurich n'est qu'un des anneaux de la grande chaîne d'attaques préméditées pendant toute la guerre et où on a trouvé plus d'une fois l'action de l'ambassade d'Allemagne à Berne.

Il y a environ une année, les autorités zurichoises, à la suite de la découverte d'une grande quantité d'armes, d'explosifs et de matières vénéneuses, ordonnèrent une enquête qui fut extrêmement longue et laborieuse; une centaine de personnes furent arrêtées; deux inculpés, l'Italien Cavadini et le Genevois Crétin, se suicidèrent et les poursuites furent abandonnées contre 72 prévenus. En outre, la Chambre d'accusation du tribunal fédéral a fait remettre en liberté un des prévenus en raison de l'insuffisance des preuves produites lui, mais elle a renvoyé 28 personnes devant la cour pénale.

Parmi les prévenus, plusieurs sont parvenus à éviter l'arrestation et à passer la frontière. Ce sont Torriani, Tengh, les deux Hindous Chatopadhyaya et Hafis, Fieramonti, Arrigoni, et particulièrement Jores, l'officier prussien, attaché au service terroriste du grand état-major allemand, et la cheville ouvrière de la plupart des complots montés par l'Allemagne en pays belligérant et en Suisse même.

L'acte d'accusation tend à établir ce qui suit:

« En mai et juin 1915, des conciliabules eurent lieu à Genève, chez l'anarchiste Bertoni, entre ce dernier et les Hindous Hafis et Chatopadyaya, en vue d'exécuter des attentats en Italie. Les Hindous agissaient en qualité d'agents allemands, opérant au nom et dans l'intérêt du grand état-major allemand. Au cours de l'entretien de juin, Bertoni leur donna l'adresse de Cavadini à Zurich, et accepta d'eux une somme de cent francs. Les deux Hindous lui avaient d'abord offert cent mille francs, et Hafis avait proposé de fournir aux anarchistes italiens, les explosifs, les armes et l'argent dont ils auraient besoin.

» Dans la seconde moitié du mois de juillet 1915, Hafis reçut d'un personnage qu'il appelle « Courrier de la légation d'Allemagne à Berne », une caisse renfermant une grande quantité d'explosifs, des mines, des grenades à main, des centaines de capsules explosives, de cordeaux Bickford et toute une série d'appareils pour allumage à distance et à retardement. Presque tout ce matériel était identique à celui qui est employé dans l'armée allemande. Hafis initia Cavadini à la manipulation de ce petit arsenal et le mit au courant des entreprises criminelles projetées en Italie; il s'agissait notamment d'assassiner les ministres Salandra et Sonnino, de faire sauter la gare centrale de Milan, le Banco di Roma, et une fabrique de poudre des environs de Gênes, de détruire des voies ferrées, des tunnels, etc., d'empoisonner des chevaux dans des dépôts de remonte. En même temps, Hafis remit à Cavadini des poisons et des bactéries qu'il s'était procurés soit en Allemagne soit en Suisse. En novembre 1915, Torriani à l'instigation de Cavadini, réussit effectivement à passer en Italie des bouillons de culture destinés à empoisonner des chevaux. Quant à l'autre matériel, il fut confié dans la suite à divers autres accusés.

» Des manœuvres de ce genre se poursuivirent, toujours en Suisse, au cours des années 1916 et 1917.

» En automne 1917, les accusés Jores (Allemand) et Vengh (Hongrois), agents du service terroriste allemand, s'abouchèrent avec les anarchistes italiens Monanni et Gino Andrei, qu'ils chargèrent d'introduire des explosifs, des armes, des munitions et des écrits révolutionnaires en Italie afin d'y déchaîner la guerre civile et la révolution. Les agents allemands remirent de l'argent aux deux anarchistes italiens, lesquels prirent livraison, au consulat général d'Allemagne à Zurich, d'une caisse contenant 50 grenades à main et de 7 caissons renfermant 102 revolvers avec quelques milliers de cartouches.

» L'arrestation de Cavadini eut lieu le 20 avril 1918. Voyant leur complot découvert, les anarchistes se hâtèrent dès lors d'en faire disparaître les traces, et Brigo Marino, aidé par ses frères Lorenzo et Benigno et par sa sœur Maria, emballa les explosifs, les armes, les munitions, les poisons, etc., qui étaient déposés chez lui, et toute la bande alla les jeter dans la Limmat les 21 et 22 avril, dans la nuit. On sait qu'on en repêcha ensuite une partie, et que de nombreuses bombes et grenades ayant conservé toute leur force explosive figureront au procès comme pièces à conviction.»

Tel est le point de départ de cette affaire étrangement ramifiée qui nous mène successivement aux Indes, en Angleterre, en Italie, où elle fit long feu. L'affaire italienne une fois manquée, le plan révolutionnaire se concentra sur la Suisse allemande, où le coup projeté faillit réussir à Zurich. Mais de loin comme de près, on retrouve partout la main de la propagande allemande, de cette fameuse « section terroriste de l'état-major », dont les agents en Suisse ont réussi à s'échapper, mais non sans laisser les traces de la complicité des agents diplomatiques allemands à Berne, comme à Barcelone, comme dans les pays scandinaves.

Le procès des bombes de Zurich ne pourra révéler tout. Mais il abonde en faits qui rappellent les romans les plus romanesques et même les dépassent.

CANTON DU VALAIS

L'assemblée de la Société valaisanne d'éducation

Les instituteurs valaisans se sont bien longtemps contentés de traitements dérisoires. On faisait appel à leur dévouement sans borne, à leur abnégation devenue proverbiale. Mais la dureté des temps a obligé les pouvoirs publics à se souvier enfin de leur situation matérielle si précaire. Dans sa session de mai, le Grand Conseil votait la loi augmententant leurs traitements, loi qui est soumise à la votation populaire le 22 juin en même temps que celle organisant l'enseignement agricole et le décret sur l'augmentation du prix du sel.

C'est à la suite d'une pétition du corps enseignant que fut mise en chantier cette œuvre législative; mais, tandis que les pétitionnaires réclamaient un minimum de traitement de 250 francs par mois, les députés ne leur ont accordé que 200 francs. Nous ne voulons pas revenir sur les débats qui se sont déroulés au Casino à cette occasion. Rappelons seulement qu'après avoir adopté un compromis fixant le traitement initial à 225 francs, nos députés, à la séance du lendemain, défirent ce qu'ils avaient fait la veille et en revinrent au chiffre de 200 francs, malgré les protestations de leurs collègues instituteurs, membres de la Haute-Assemblée. Il ne faut pas s'étonner outre mesure de ces revirements d'opinion dont nous avons été assez souvent témoins.

Le comité de la Société valaisanne d'Education avait convoqué les instituteurs à une assemblée extraordinaire pour s'occuper de la dite loi, ainsi que de la caisse de retraite et l'assurance-maladie du personnel enseignant. Cette assemblée a été tenue jeudi à 10 h. 1/4 au Théâtre de Sion, sous la présidence de M. l'Abbé Delaloye qui, après avoir adressé un souvenir ému aux instituteurs qui ont succombé au service de la patrie, victimes de la grippe et au regretté Mgr. Abbet, évêque de Sion, qui fut un grand et fidèle ami des éducateurs de la jeunesse, a donné un aperçu des démarches faites par le Comité en vue d'améliorer la situation du personnel enseignant. Il résulte de cet aperçu que les dirigeants de la Société valaisanne d'Education n'ont rien négligé pour que les légitimes revendications des maîtres d'écoles soient accueillies par les autorités. S'ils n'ont pu obtenir davantage, ce n'est pas de leur faute.

En terminant, M. Delaloye engage les instituteurs à accepter la loi qui, si elle ne leur donne pas entièrement satisfaction, améliore néanmoins sensiblement leur situation matérielle.

La discussion ouverte sur cet objet, nous montre que le personnel enseignant valaisan avait espéré une plus grande sollicitude de la part de l'autorité législative. A défaut de mieux il acceptera cependant la loi. Le peuple valaisan, de son côté, nous en sommes persuadés, ne marchandera pas aux braves éducateurs de ses enfants, la modeste augmentation de traitements prévue. Il se rend compte que c'est là une nécessité absolue. Un refus pourrait d'ailleurs avoir les conséquences les plus fâcheuses pour l'instruction publique.

Un instituteur s'exprime avec amertume sur la situation inférieure faite aux maîtres d'école valaisans par rapport aux autres professions. Il demande que les allocations de renchérissement soient maintenues en plus de l'augmentation de traitements prévue par la loi.

Un membre de commission scolaire déclare que les curés de nos paroisses feront leur possible pour que la loi soit acceptée par le peuple.

La question de la Caisse de retraite n'a été qu'effleurée. Il est nécessaire d'attendre quel sort sera fait à la loi pour décider une augmentation correspondante des pensions de retraite.

En ce qui concerne l'assurance-maladie, le comité estime que si une telle caisse est fondée, elle devra englober, non seulement les membres de la Société valaisanne d'éducation, mais les instituteurs et institutrices de tout le canton et qu'elle devra être facultative.

Notons qu'au cours de la séance des remerciements ont été adressés à M. Delaloye, président, Prosper Thomas, député, pour la vaillance avec laquelle ils ont défendu les intérêts du personnel enseignant et à M. Paul Pignat, secrétaire au Département de l'Instruction publique, pour son inlassable sollicitude à l'égard des maîtres d'écoles.

M. Delaloye a manifesté l'intention de donner sa démission de président de la Société. Sur les instances qui lui ont été faites, il a cependant consenti à attendre, pour se retirer que le sort de la loi sur les traitements ait été fixé.

L'assainissement de la plaine

A la séance du 11 juin du Conseil national, M. Chuard (Vaud) rapporte sur deux projets d'arrêtés concernant l'assainissement de la plaine du Rhône dans le Valais. Le premier demande un crédit de 605,000 francs — soit le 50% des frais — pour le prolongement jusqu'à l'embouchure de la Salenze, du canal principal destiné à l'assainissement de la région située entre Sion et Riddes. Le second demande un crédit supplémentaire de 1,575,000 frs. pour l'assainissement de la région située entre Riddes et Martigny; la subvention primitive était de 875,000 frs. Cette augmentation qui s'explique par le renchérissement de la main-d'œuvre, est considérable. Mais elle est compensée par la plus value sensible des cultures et comme la dépense totale est encore bien inférieure à la valeur vénale des terrains que nous voulons assainir, la commission recommande le projet.

Après rapport de M. Moser (Berne) en langue allemande, le Conseil adopte les deux arrêtés.

Il vote en outre, après rapport de M. Rochaix (Genève) un troisième arrêté accordant au canton du Valais, un crédit supplémentaire de 886,000 frs. pour l'assainissement de la plaine du Rhône, entre Viège et Rarogne.

FAITS DIVERS

Le crime de Savièse

Les débats, devant le Tribunal cantonal, du procès relatif au crime de Savièse, qui avaient été renvoyés par suite de maladie d'un des avocats, sont fixés à lundi et mardi 16 et 17 juin. La première journée sera consacrée à une vision locale et à la lecture de l'enquête.

Une famille éprouvée

On nous écrit:

Mardi dernier, on a enseveli à Chalais, un jeune homme de 20 ans, M. Gustave Rudaz, enlevé à l'affection de sa famille honorée, après une maladie de deux jours seulement. Toujours courageux, il continuait à travailler régulièrement avec ses camarades de fabrique, mais se plaignait de douleurs intestines. Tout à coup, la maladie s'est déclarée ouverte par une perforation d'estomac et le brave jeune homme a dû succomber dans l'espace de quelques heures.

C'était un jeune homme estimé, de très bon caractère, affable et bon travailleur. Aussi la jeunesse locale a-t-elle tenu à assister au lugubre départ de ce bon collègue en lui témoignant les meilleures marques de vive intimité et de sincère amitié.

Ajoutons que la mère de famille a été éprouvée et bien cruellement durant quelques mois par la perte de deux autres membres de 34 et 21 ans, suites de la terrible grippe.

Céréales avariées

La nouvelle lancé par différents journaux notamment la « Solothurner Zeitung ») à teneur de laquelle des milliers de quintaux de blé se trouveraient actuellement en décomposition dans les dépôts de Brigue, réclame quelques explications.

De source bien informée, on nous communique ce qui suit: Dans chaque expédition de blé par mer, une petite partie de celle-ci se trouve avariée par l'eau de mer. Ces quantités avariées qui pourrissent très vite, n'étaient autrefois point livrées. Aujourd'hui, en raison de la disette de fourrages, l'habitude a été prise de les amener également dans le pays et de les distribuer aux intéressés qui en étendant et en séchant cette marchandise endommagée, arrivent à s'en servir pour la nourriture des porcs et des poules. Il est clair que le long transport active encore la décomposition, de sorte qu'une petite quantité de ce blé pourri suffit à répandre une odeur des plus désagréables. C'est ainsi que récemment quelques sacs de cette marchandise déposée à Lucerne ont inpportuné tout le voisinage.

Tel est également le cas des céréales en dépôt à Brigue. Il s'agit en l'occurence d'un wagon de froment (c'est à dire à peu près la valeur de 100 sacs) qui se sont trouvés endommagés par l'eau de mer. Cette marchandise ayant attendu durant deux jours d'être livrée à son acquéreur a répandu dans tout les environs une si forte odeur de pourriture que les passants ont pu croire que toute la marchandise emmagasinée dans le dépôt se trouvait en état de décomposition. Il est fâcheux toutefois que l'information de la « Solothurner Zeitung » n'ait pas pris de plus amples informations avant de jeter, de propos délibéré, l'inquiétude dans les esprits.

Tarifs d'hôtels

Comme ceux d'autres régions de la Suisse les hôteliers du Valais ont établi un tarif uniforme. Les prix de pension ont été fixés, selon la situation des hôtels et le degré de leur confort, à 8, 9, 10, 11, 12 et 13 francs par jour, au minimum. Un tarif uniforme a également été adopté pour les voyageurs de passage. Les tarifs sont affichés dans tous les hôtels.

„Pro Lemano"

Nous recevons le premier numéro d'une publication éditée par l'Association pour le développement du Tourisme romand « Pro Lemano ». Cette nouvelle revue nous apporte avec un texte choisi, de fort belles vues photographiques de Genève, Vaud et Valais.

Voici un passage ayant trait à notre canton:

« Sa disposition topographique fait du Valais un pays admirable, jamais pareil à lui-même, et qui réunit tous les aspects de la montagne, depuis les collines couvertes de vignes et de châtaigniers jusqu'aux sommités les plus élevées aux flancs desquelles s'accrochent les neiges éternelles. Chaque vallée a son caractère spécial, ses sites particuliers, à tel point que, passer de l'une à l'autre, c'est visiter deux pays absolument différents.

» Le Valais est également intéressant par son archéologie. Chacune de ses villes ou de ses bourgades a su conserver son cachet moyen âgeux, ses châteaux et ses maisons historiques. Partout se dressent encore d'imposants manoirs crénelés qui évoquent les souvenirs d'une histoire souvent tragique et passionnée.

» Grâce à sa situation, le Valais est certainement un des centres les plus riches en excursions et en ascensions du monde entier. Toutes les altitudes s'y rencontrent et on passe rapidement et presque sans transition de la plaine fertile aux forêts, puis aux pâturages, puis aux solitudes neigeuses et aux sommets qui s'élancent vers le ciel dans une ascension éperdue. Et quelle variété d'aspects, quelle flore, unique par sa richesse et sa variété, le long des chemins qui conduisent de la plaine fertile aux arêtes nues! »

Foin

On mande de Berne que le Conseil fédéral a abrogé avec entrée en vigueur à la fin de ce mois, l'arrêté relatif au ravitaillement en foin (récolte de 1918). Par là le trafic de même que l'achat et la vente, du foin de cette récolte sont déclarés libres. Il n'est pas encore possible de prévoir si de nouvelles dispositions seront prises pour la récolte de 1919; pour le moment le Conseil fédéral a décidé de n'arrêter encore aucune disposition spéciale à ce sujet. Pour autant que les conditions sur le marché du foin ne s'affirment pas comme spécialement défavorables, c'est à dire comme nécessitant une règlementation des autorités le Conseil fédéral ferait droit aux vœux émis par les représentants de l'agriculture et supprimerait dans ce domaine toutes les mesures de guerre.

Fumures

L'Office fédéral de l'alimentation rappelle que le dernier moment est venu d'employer le nitrate de soude et le sulfate d'ammoniaque pour fumer les jardins et autres terrains cultivés. Beaucoup de produits des champs, particulièrement les légumes, les choux, les pommes de terre et autres plantes sarclées, souffrent du manque d'engrais azotés. Les nitrates sont pour ces cultures des engrais nécessaires et très avantageux. Le nitrate de soude et le sulfate d'ammoniaque peuvent être employés encore avec avantage avant les derniers sarclages ou buttages des plantes cultivées. Le prix de ces engrais a baissé d'environ 50% au cours des dernières semaines, de sorte que leur usage est aussi avantageux pour les prairies et les plantes fourragères annuelles pour autant que le sol n'est pas très riche en azote.

Chronique sédunoise

Appel aux chanteurs

Les membres de la Chorale du Centenaire et tous les chanteurs habitant Sion et la banlieue, sont instamment priés de participer à une réunion qui aura lieu dans la grande salle

Café de la Planta, le samedi 14 juin à h. 30 du soir.

Le but de cette réunion est la fondation un puissant « chœur d'hommes » groupant us les chanteurs sédunois, sans distinction parti ou de religion, et la nomination d'un mité d'action en vue de la constitution défini- ve de la nouvelle société, dont l'activité dé- terait tout de suite après les vacances d'été.

Un groupe d'amis du chant.

Cinéma et fête du Centenaire

Le public sédunois aura certainement du laisir à revoir les tableaux inoubliables de fête d'inauguration de la « Valaisanne ». Il aura gré à la Société de Cinématographes d'avoir mis au programme de ses prochaines représentations, samedi, dimanche et lundi, le film du cortège, de la cérémonie et des divers groupes de participants.

Ce film, après avoir été donné ensuite, dans les principales localités du canton, fera retour aux archives de l'Etat auquel la Société l'a offert.

Echos

L'échelle des prix

De l'humoriste de « l'Oeuvre » de Paris:

Le hasard m'a fait acheter la semaine passée trois petites épingles à cheveux en imitation écaille.

(Evidemment, ce n'était pas pour moi!)

Ces trois petites épingles à cheveux en imitation écaille étaient attachées par trois petits fils rouges à un carton bleu portant cette inscription: Chic parisien. Mais le carton, à son verso, portait d'autres inscriptions singulièrement intéressantes; il portait quelques chiffres biffés et un autre, enfin, qui indiquait le prix actuel des trois petites épingles à cheveux en imitation écaille, soit deux francs quatre-vingt-dix centimes.

Or, j'ai en moi le démon de la curiosité, qui me poussa à découvrir, sous les traits qui les barraient mal intelligibles, les prix antérieurs successifs du petit groupe d'épingles, et je trouvai ces chiffres: soixante-cinq centimes, un franc quarante-cinq, un franc quatre-vingt-quinze; deux francs cinquante. Si j'avais retardé mon emplette de quelques jours, je n'aurais pas manqué de voir la valeur marchande de ces trois petites épingles augmentée encore.

Le témoignage des prix marqués et démarqués indiquait assez que l'achat par le patron du bazar était antérieur à la crise de vie chère, qui continue et s'aggrave. Je lui demandais donc les raisons qui l'avaient conduit à tripler le prix de vente de cette bagatelle, mais il me répondit avec cette charmante aménité que possèdent aujourd'hui certains commerçants:

— Si cela ne vous plaît pas, vous n'avez qu'à le dire. Je n'ai pas d'explication à vous donner. Si vous êtes trop fauché pour payer le prix, je ne vous retiens pas...

Et mille autres choses du même ton.

Je redoute, surtout d'être pris pour un pingre ou pour un pauvre: j'ai payé les épingles et j'ai envié ce commerçant qui pouvait ainsi trouver des sots comme moi, pour payer la somme qu'il lui plaisait de fixer.

ETRANGER

Guillaume en accusation

On mande de Bruxelles au « Nieuve Rotterdamsche Courant » que des avis ont été affichés à Bruxelles par le procureur général, disant:

« Le procureur général près la cour d'appel à Bruxelles invite à paraître:

1. Le général Opfer, commandant dans l'armée allemande, commandant de Tournai, domicile inconnu.

2. Rupprecht, général dans l'armée allemande, ci-devant prince héritier, domicile inconnu.

3. Guillaume de Hohenzollern, ci-devant roi de Prusse et empereur d'Allemagne, sans profession; domicile: Amerongen (Hollande).

Les sus-nommés sont requis de paraître le 14 octobre, à 9 heures du matin, devant la huitième Chambre de la cour d'appel au palais de justice de Bruxelles, à l'effet de répondre des crimes commis en leur nom pendant l'occupation.

La « Gazette de Francfort » écrit à ce sujet:

« Les Belges ne peuvent vraisemblablement attendre le moment de la signature de la paix. D'après les conventions de Versailles, l'ex-empereur serait à traduire devant une cour spéciale instituée par l'Entente, dans laquelle la Belgique n'aurait pas de voix. La livraison de personnes allemandes qui sont accusées de violation des lois de la guerre devrait se faire directement aux Etats intéressés.

Aide italienne

Le général Piccioni, chef de la mission militaire italienne à Prague, est reparti le six juin pour l'Italie. Il a pu obtenir que le gouvernement italien fournisse à l'armée tchéco-slovaque un stock de 3,500,000 grenades à main.

Un démenti

Nous avons reproduit, il y a quelque temps, un extrait d'une lettre d'un soldat, enrôlé malgré lui dans l'armée rouge hongroise, et d'où il résultait que deux Françaises, résidant à Budapest, auraient été fusillées pour avoir exposé, dans une lettre à M. Allizé, la situation précaire dans laquelle elles se trouvaient par suite des événements.

On reçoit aujourd'hui de Vienne, de source hongroise, un démenti de cette nouvelle. Les étrangers jouiraient, en Hongrie, d'une protection étendue quant à leurs personnes et à leurs biens. Ils seraient munis de cartes d'identité spéciales, et leurs demeures seraient placées sous la protection du commissaire pour les affaires étrangères.

Ceci pour rassurer les familles de ceux de nos compatriotes qui peuvent se trouver en Hongrie à l'heure actuelle.

Denrées perdues à Marseille

Tandis que des millions d'êtres humains ne mangent pas à leur faim, le « Matin » nous apprend que d'énormes stocks de marchandises continuent à pourrir sur les quais de Marseille. Parmi les denrées alimentaires, signalons 35,748 sacs de lentilles, 32,675 sacs de haricots, 7,836 sacs de tapioca, 18,301 sacs de pois verts et pois chiches, 10,861 sacs de fécule de pomme de terre, 17,700 sacs de café, 11,480 sacs de semoule ou blé, 575 caisses de saindoux, 20 tonnes de thé, 1,500 sacs de cacao, 1,875 sacs de poivre, 408 sacs de raisins secs, 2,444 sacs de manioc, 265 caisses de mandarines, 1,009 fûts de vin, 10 fûts d'alcool, 1,200 fûts de rhum, 4,095 fûts d'huile comestible, 808 sacs de farine, la plupart de ces marchandises ayant été déchargées en février et en mars.

Les pommes de terre sont enlevées assez rapidement. Néanmoins, 10,000 sacs, empilés quai de la Rive No 4, y ont germé magnifiquement. On remarque encore 4,918 balles de tabac, 4,035 balles de peaux et 18,900 balles de cuirs verts ou peaux salées. Ces dernières balles constituent d'ailleurs un véritable danger, car, peu ou mal bâchées, elles empestent l'air et attirent des myriades de mouches.

Il faut noter qu'il ne s'agit ici que de la partie des quais accessible au public. On a de fortes raisons de croire que l'état de choses est encore pire dans les endroits fermés.

Une note de Renner

Le chancelier d'Etat autrichien, Dr. Renner a fait parvenir à M. Clemenceau la note suivante:

« La délégation de paix de l'Autriche allemande s'est mise immédiatement et avec zèle à l'examen du projet du traité que les représentants des puissances alliées et associées avaient eu la bonté de leur présenter et qui vise au rétablissement d'une paix durable. Toutefois, malgré le désir de l'Autriche allemande de conclure la faix le plus rapidement possible, malgré la nécessité impérieuse de mettre fin aux conditions de vie insupportables et aux tortures morales de la population de l'Autriche allemande épuisée par les circonstances de la guerre, le gouvernement autrichien se voit obligé de représenter immédiatement aux puissances de l'Entente, sous réserve d'un exposé détaillé des motifs dans la réponse définitive que le peuple autrichien allemand serait simplement dépouillé, par les conditions auxquelles il doit être soumis des moyens les plus indispensables pour le maintien de sa vie économique et de l'ordre politique et civique.

» Chaque Etat a besoin, pour son existence d'un territoire suffisant et des bases économiques suffisantes pour son économie publique. Cependant, d'après les dispositions de ce projet, l'Autriche allemande ne se voit reconnaître ni son sol national, ni ce qui est absolument nécessaire à sa vie. Les territoires les plus riches et les plus fertiles seraient enlevés à l'Autriche allemande, contre leur volonté, contre leurs sentiments nationaux et leurs intérêts économiques; plus de quatre millions sur dix millions d'Autrichiens allemands seraient soumis à une domination étrangère et hostile à notre population. »

La répression à Munich

Une récompense de trois mille marks est offerte pour l'arrestation de Fritz Seidel, commandant de l'armée rouge, qui ordonna l'exécution des otages du gymnase Luitpold.

On estime le nombre des arrêtés politiques à environ 2,000, dont 800 furent transférés à la forteresse d'Ingolstadt. Quelques centaines sont incarcéré dans la préfecture, quelques centaines aussi à Stadelheim où il y a une maison pénitentiaire. Trois autres prisons sont occupées également, ainsi que des locaux aménagés actuellement en prisons. A Passau, à Straubing, à Rebdorf, près de Eichstaett, même à Bamberg, il y a un certain nombre d'arrêtés A l'heure actuelle, plus d'un mois après les événements en question, il n'existe pas encore de liste complète des prisonniers qui permettrait aux avocats d'entrer en relation avec tous leurs clients.

La cour martiale n'est, aux yeux des socialistes, qu'un pur tribunal de classe. Voilà sa composition normale sous la présidence de M. Ascenbrenner: deux vieux officiers de réserve comme assesseurs, dont l'un était conseiller d'un tribunal militaire pendant la guerre. Tous deux ont vécu et servi dans un milieu monarchiste et il est difficile de s'imaginer qu'ils sauraient ou qu'ils voudraient s'en dégager. Ensuite, deux capitaines, pris au corps volontaire Epp, troupe qui a lutté contre Munich. Pour atténuer un peu le caractère de ce conseil de guerre, on y ajouta deux civils comme représentants du peuple; mais ils n'ont aucune fonction ni qualité judiciaire; ils n'ont qu'à suivre la marche du procès: ils ne prennent part ni à la délibération ni à la décision du tribunal; ils n'ont pas le droit de poser de questions, ni un droit de vote; ils ont le seul droit de protester contre des irrégularités judiciaires; mais ils sont étrangers à la vie judiciaire et incapables de juger de ces questions de forme.

DERNIERE HEURE

Une automobile dans un ravin

SAINT-CERGUE, 12. — Une voiture automobile venant de Genève et conduisant six imprimeurs genevois s'était rendue jeudi, par St-Cergue, à la Cure. Elle rentrait à Genève lorsque, vers 5 h. 45 du soir, entre la Cure et St-Cergue, à un kilomètre environ de cette localité, au lieu dit « Les Chenalettaz », l'un des voyageurs, M. Renaud, demanda à M. Poirier, qui conduisait, de lui passer le volant; en le prenant, il s'y cramponna de telle sorte que la voiture dévia et se précipita dans un ravin profond de 50 mètres, où elle s'abîma. M. Louis Gilbert, de l'imprimerie Louis Gilbert et Cie, fut tué sur le coup. M. Ad. Soldini fut relevé grièvement blessé; M. Mottier, directeur de l'imprimerie du « Journal de Genève » et M. Renaud, sont blessés moins grièvement; M. Emile Chaulmontet, seul des six, est indemne. La voiture est en miettes.

Noyé

LE PONT, 12. — M. Edmond Rochat, voiturier à l'Abbaye (Val de Joux), 22 ans, célibataire, qui baignait ses chevaux dans le lac, y est tombé et s'est noyé; tous les efforts pour le rappeler à la vie et la respiration artificielle pratiquée par le Dr Sallin, du Pont, ont été inutiles.

La délégation turque à Paris

PARIS, 12. — (Havas) La délégation venant défendre les intérêts turcs devant la conférence de la paix est arrivée à 8 h. 45 à la gare de Lyon. Aucune réception n'a eu lieu. Le train a été dirigé directement sur Vaucresson où les délégués doivent résider.

Désordres à Malte

LONDRES, 12. — L'Agence Reuter apprend que certains désordres se sont produits à la suite desquels on devait supprimer l'université de Malte. La troupe a été appelée. Il y eut à déplorer la perte de quelques existences. On croit savoir que l'ordre est maintenant rétabli.

Le général Plumer, nouveau gouverneur de Malte, est arrivé mercredi et a pris en mains l'administration de la colonie.

Les hostilités en Slovaquie

PRAGUE, 12. — (Officiel). Les Magyares ont repris leur offensive sur tout le front. En conséquence, nos détachements ont repris l'offensive. Les opérations du groupe d'armées du général Mittelhauer se poursuivent favorablement. Chemnitz est occupée. Les magyares ont subi des pertes importantes. A l'est Neutra est atteint, et nous avançons contre Lewenitz. L'attaque se poursuit plus au sud. Des détachements du groupe d'armées du général Hannoc défendent chaque pied de terrain. Les assauts sont particulièrement puissants, à l'ouest d'Eperges, entre la Theiss et Rosenau.

BUDAPEST, 12. — Nous avons continué, le 6 juin, notre avance sur le front nord. Le 7 juin, nous avons gagné la bataille de Kaschau. Nous avons gagné du terrain dans d'autres secteurs du front nord. Rien de nouveau sur les autres fronts.

PRAGUE, 12. — La loi martiale a été proclamée dans tout le territoire de la république tchéco-slovaque, pour toutes les personnes relevant des tribunaux militaires.

BERNE, 12. — (Bureau de presse roumain.) Dans les milieux magyars bien informés qui résident en Suisse, on affirme que loin de permettre aux troupes roumaines de venir en aide aux Tchéco-Slovaques, le comité des quatre vient d'intimer à la Roumanie l'ordre d'abandonner les bords de la Theiss et de se retirer au delà de la frontière ethnique.

De Paris à Constantinople par les airs

PARIS, 12. — Le capitaine aviateur Lafon est parti à 2 h. 20 du Bourget pour Constantinople, où il compte arriver à 17 heures. Il s'arrêtera à Vicense et traversera les Alpes au-dessus du mont Cervin et l'Adriatique, entre Venise et Fiume.

L'évasion des capitaux allemands

BERNE, 12. — D'après une dépêche du 8 juin, les experts financiers évaluent à environ 20 milliards le montant des capitaux allemands passés à l'étranger pour échapper à l'impôt.

Rixes entre Américains et Allemands

LONDRES, 12. — Le « Times » publie la dépêche suivante:

Un soldat américain a été tué le 8 juin à Ehrenbreitstein, sur le Rhin, par un nommé Dillman, sergent de police allemand.

Dillman faisait partie d'un groupe de 35 hommes et femmes qui s'étaient livrés à des libations; il bouscula le soldat américain, lequel lui asséna un coup de poing sur la mâchoire. Dillman sortit alors un revolver et commença à tirer, atteignant légèrement le soldat américain, il atteignit aussi d'une balle au bras sa femme, qui tenta de s'interposer, et blessa ensuite mortellement un autre soldat américain qui expira quelques minutes après.

Au cours d'une rixe à Andernach, un soldat américain a été atteint d'un coup de couteau dans le dos et un Allemand a eu le cuir chevelu lacéré.

Les Allemands saisissent souvent l'occasion d'attirer les Américains dans des guet-apens.

Les bolchevistes en Suisse

BERNE, 12. — Les abus commis par les délégués du gouvernement de Lénine en Suisse en matière de répartition de secours aux Russes, ont pris de telles proportions, que la colonie russe de Berne a formé un comité spécial d'enquête. La justice fédérale informe également et l'on espère faire bientôt lumière complète sur ces agissements.

Tandis que certaines familles russes reçoivent à peine 1 franc à 1 fr. 50 d'allocation journalière et sont même entretenues par la bienfaisance suisse, d'autres familles russes peuvent s'accorder les séjours les plus coûteux dans les sanatoria ou les hôtels grâce aux libéralités des bolchevistes russes.

AVIS

☛ En raison de la Fête-Dieu le journal ne paraîtra que 2 fois la semaine prochaine. Prochain No mardi.

PHOTO-HALL

RUE DE LAUSANNE SION RUE DE LAUSANNE

Fournitures générales pour la Photographie - Travaux pour amateurs

☛ GRAND CHOIX D'APPAREILS EN TOUS GENRES ☚

Suter — Lacour — Gœrtz — Erneman — Ica, etc.

PLAQUES: *ILLFORD — GUILLEMINOT — ILAUFF*

PAPIERS: *GEVAERT* et *Dr JACOBY*

Grand choix d'album à coller ou à passe-partout

Je demande pour quelques mois une brave

FEMME

ou fille pas trop jeune pour un petit ménage, sachant cuire, propre et active.

Bon gage. Entrée tout de suite.

Mme C. EBNER-FRASSEREN et fils SION.

On demande pour Vevey une

Jeune fille

de 17 à 20 ans pour aider au ménage.

Bonne occasion d'apprendre la cuisine.

S'adresser au bureau du Journal

Feuilleton de la «Feuille d'Avis» No 10

Une Aventure de Vidocq

— Enfin, te voilà! s'écria Zoé à la vue de son frère aîné. Nous sommes là depuis deux heures.

— Je vous ai prévenus que j'arriverais tard, répliqua Gaspard en s'asseyant.

— Eh bien! interrogea Urbain. Et Vidocq? Lui as-tu tiré les vers du nez?

— Oui. Il commence à en savoir et surtout à en deviner trop. Si on le laissait faire, ce bougre-là serait capable de nous mettre en mauvaise posture. Nous reparlerons de lui tout à l'heure. Pour le moment, il s'agit de Chasseneuil. Tu m'as dit tantôt, Zoé, que Jarvis était arrivé à Paris et qu'il apportait du nouveau.

— Du nouveau et du fameux! s'exclama Urbain. Leport nous a raconté sa conversation avec Jarvis. Du nanan!

— Allez-y, j'écoute! dit Gaspard.

Flandrin Leport ouvrait déjà la bouche, mais Zoé lui coupa la parole.

— En deux mots, voici, annonça-t-elle; Jarvis a le placement de la perle.

Gaspard Latrippe, ordinairement si maître de lui, ne put, cette fois, dominer son émotion. Il se dressa comme mû par un ressort.

— Qu'est-ce que tu dis? Jarvis... le placement de la perle? répéta-t-il d'une voix haletante. C'est sérieux?

Urbain Badoche éclata d'un gros rire.

— Tu es comme moi, fit-il, tu ne peux pas y croire. C'est trop beau, hein? Quand le « cousin » et Zoé m'ont sorti tout à l'heure cette nouvelle-là, sans crier gare, ça m'a flanqué comme un coup de poing dans l'estomac.

Mais Gaspard s'était ressaisi.

— Voyons! voyons! fit-il, ne nous montons pas le bobéchon avant de savoir exactement de quoi il en retourne. Le placement de la perle, à qui? Faudrait savoir. Il ne s'agit pas que Jarvis, tenté par le gain, nous emberlificote dans une sale histoire. Je demande à connaître les tenants et les aboutissants de la combinaison. Jarvis t'a-t-il donné des détails, Leport?

— Oui, oui! très complets, répondit celui-ci. Tu sais, Gaspard, que je suis prudent. Zoé me le reproche assez! Mais cette fois, il me semble qu'on ne peut pas rêver mieux.

— Pas de discours, Flandrin! Au fait, interrompit Gaspard avec impatience.

— Ceux à qui Jarvis peut revendre la perle — non pas un million, mais quinze cent mille francs — l'emporteront à l'autre bout du monde dans un endroit où personne ne pourra la découvrir, déclara Leport.

— Qu'est-ce que c'est que cette histoire des « Mille et une nuits »? fit le pseudo Pourlain de Figères, intrigué.

— C'est l'histoire de la perle à Chasseneuil que nous ne connaissons qu'imparfaitement et que ce vieux renard de Jarvis est arrivé à débrouiller, répondit Flandrin Leport.

Et celui-ci rapporta à Gaspard ce que lui apris le matin même, leur recéleur de Londres.

Jarvis avait été frappé par certains faits singuliers qui s'étaient produits au sujet de la fameuse perle, depuis que Chasseneuil en était possesseur. D'abord, l'offre d'achat faite de façon mystérieuse, puis à la suite du refus du joaillier, l'avertissement, menaçant renfermant cette phrase étrange: « Cette perle est pour nous plus qu'un inestimable joyau, c'est un objet sacré. » Enfin, le kandjiar hindou trouvé près de la pièce au coffre-fort, après la tentative d'effraction.

Tous ces détails, dont Jarvis avait eu connaissance par l'intermédiaire de Leport, l'avaient induit à penser que cette perle pourrait être bien, en effet, pour certaines gens, un objet de vénération (c'est un objet sacré, avait dit le billet mystérieux) et que, dans ce cas, ces gens devaient être des hindous (l'arme abandonnée par eux l'indiquait).

Dès lors Jarvis s'était mis en quête et grâce à ses puissants moyens d'investigations (car l'entreprise, très organisée elle aussi, possédait sa police), il était parvenu à découvrir la présence à Londres de quatre personnages exotiques qu'il avait su bientôt être des émissaires envoyés par les Brahmes hindous, pour rentrer à tout prix en possession de la perle.

Il s'était mis alors en rapport avec eux.

— Bref, termina Flandrin Leport, voici les derniers mots que m'a dit Jarvis: « Tout est entendu. Une heure après que j'aurai reçu la perle elle passera entre les mains des émissaires. Les quinze cent mille francs seront versés séance tenante, et nos Orientaux reprendront immédiatement le chemin de leur pays, emportant leur précieux emblème qui, de nouveau s'en ira orner le front de leur divinité au fond d'un de ces mystérieux temples de l'Inde dont l'accès est interdit aux profanes. Donc, pas de crainte que l'on sache jamais ce qu'est devenue la perle de Chasseneuil. »

Un grand silence se fit.

Tous attendaient anxieusement la décision du « chef ».

Enfin, après avoir encore réfléchi un moment, Gaspard Latrippe laissa tomber ces mots:

— L'affaire est dans le sac!

Urbain et Zoé exultèrent. Quant à Leport, qui depuis qu'il avait de quoi vivre, appréhendait les nouvelles aventures, il éprouva, cette fois, une certaine satisfaction à la pensée qu'après un pareil coup on se tiendrait enfin tranquilles.

— Alors, interrogea Urbain impatient et une flamme de convoitise dans les yeux, quand est-ce qu'on marche?

— Toujours pressé, cet Urbain! dit Gaspard en riant. Tu me laisseras peut-être le temps de préparer le coup? Avant l'exécution il faut que tout soit réglé dans les moindres détails, car, cette fois, c'est sérieux, il ne s'agit pas d'un « grinchage » à la douce. Il faudra y aller de la « grande soulasse ».

La grande soulasse c'était l'assassinat.

Flandrin Leport fit la grimace.

— Toujours scabreux! fit-il.

— On n'a pas le choix! répliqua Gaspard, puisque Chasseneuil porte la perle sur lui. C'est précisément parce que ce n'est pas de la bagatelle que je veux prendre toutes mes précautions. La première, c'est d'écarter de notre chemin le seul homme que je redoute: Vidocq!

— Vidocq! répétèrent dans une même exclamation les trois complices.

— Oui! continua Gaspard, il m'a prouvé tantôt qu'il possédait un flair plus étonnant encore que je ne le supposais. C'est presque de la divination. D'un pareil homme, tout est à craindre. Avant de faire le coup « Chasseneuil» il faut se débarrasser de Vidocq.

— Diable! fit Urbain; cela va nous retarder.

— Peut-être pas autant que tu le crois, mon fils! répliqua Gaspard. Pour Vidocq, j'ai déjà mon plan. Il compte se servir d'un de nos « solitaires » pour arriver jusqu'à nous: moi, je compte faire de ce « solitaire » l'appât qui l'attirera dans le piège.

— Et le piège? demanda Zoé, c'est?

— Le charnier de Montfaucon.

A ce mot, prononcé d'un ton glacé par Gaspard, Urbain, Leport et sa femme, ces êtres pourtant endurcis contre toute sensibilité, ne purent réprimer un frisson.

— Je compte que d'ici huit jours, poursuivit l'aîné des Latrippe, le sieur Vidocq ne nous gênera plus.

Puis, s'adressant à Flandrin Leport:

— Tu revois sans doute Nick-Jarvis avant son départ pour Londres?

— Demain matin.

— Eh bien! annonce-lui qu'à la fin du mois, il aura la perle de Chasseneuil.

Les quatre complices se séparèrent sur ces mots.

Mme Héloïse sa lampe à la main, accompagna jusque sur le palier Urbain et Leport, qu'elle éclaira pendant qu'ils descendaient l'escalier, comme de bons bourgeois habitués à se coucher de bonne heure: « Près de deux heures du matin! Si c'est raisonnable! » De son côté, Gaspard regagnait l'appartement de M. Pourlain de Figères par le chemin qu'il avait pris pour venir.

La mort de Vidocq et celle de Chasseneuil étaient résolues.

Les « solitaires » allaient avoir de la besogne!

Si vous désirez être satisfait de votre tailleur adressez-vous chez

ALBRECHT JOS.

Marchand-Tailleur

SION

Coupeur diplômé à Paris

Les vêtements civils ainsi que d'officiers sortis de mes ateliers ne laissent rien à désirer, tant sous le rapport de la qualité que de la bien-facture du travail.

Tissus anglais de tout premier choix en magasin.

Coupe élégante et livraison rapide.

CAISSES

Caisses à vin, etc.

CUVEAUX FUTS D'EMBALLAGE

PARQUETS

en tous genres, (lames pour planchers, lames à mouchettes.)

Poteaux et traverses imprégnés au „Bellite-Neuf"

fournissent à conditions avantageuses

Renter & Cie., S. A.

BIENNE-BOUJEAN.

Cigarettes Nadir

en pur Tabac d'Orient

Paquetages

N° 100	rouge	à f. 1 „
N° 120	violet	„ „ 1,20
N° 140	brun	„ „ 1,40
N° 160	lilas	„ „ 1,60
Spécial	bleu	„ „ 2 „
Luxe	saumon	„ „ 2,50

SOCIÉTÉ ANONYME
Vautier frères & Cie
GRANDSON

FABRIQUE DE CHARS A PONT

ET A RIDELLES

en frêne

Expéditions franco dans toute la Suisse gare CFF.

Catalogue gratis

Route du Tunnel, 6, LAUSANNE

AGRICULTEURS!

Sulfatez à temps les pommes de terre et commandez de suite

LES

PULVÉRISATEURS

nécessaires

SARCLEUSES —o— **BUTTEUSES**
BATTEUSES —o— **BOTELEUSE**

FRITZ MARTI Soc. Anon. **Berne**

Représentant: **Fr. RICKLI, Martigny-Bourg**

LA

Banque de Dépôts et de **Crédit**

18, rue de Hesse - **Genève** - 10, Rue Diday

délivre actuellement des

Bons de caisse

à un an et au-delà

avec coupons semestriels

au taux de

5 1/4 %

CARRELAGES ET REVETEMENTS

DEVIS SUR DEMANDE

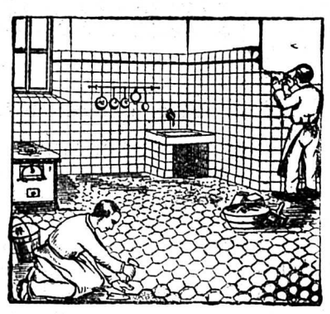

DEVIS SUR DEMANDE

J. ROD - LAUSANNE

ST-ROCH 10 TEL.: 39.61

Souliers

Fraîchement ressemelés en état, Donner le numéro de chaussure. — Echange pen
Messieurs frs. 11.— 15
Dames frs. 9.— 12
Souliers bas, Souliers d'enfa selon grandeur.
Souliers avec protecteurs environ 5 francs plus Envoi postal.

J. Weiswoll & Co

Ressemelage Réforme

Zurich 4 Bäckerstrasse 1

„IDEAL"

est en effet la **crème po chaussures „Idéal"** ca le donne non seulement aux liers un brillant rapide et d ble, mais conserve encore le le rend souple et imperméa Demandez expressément chez tre marchand de chaussures chez votre épicier, la ca **„Idéal"** Boîtes de différen grandeurs. Seul fabricant **G. Fischer,** fabrique chimique graisses et d'allumettes, **Fel altorf** (Zurich) fondée en 18

Représentant J.-B. Sauthier fils Sion

Fabr. de Fourneau Sursee

Offre les meilleurs POÊLES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES

Catalogue Gratuit

Succ. Lausanne 4 Place de la Riponne

Les Insecticides

à base de nicotine

„Frossardine"

&

„Frossardol"

sont les meilleurs

S'emploient avec succès contre **la Cochylis, l'Eudémis** et **la Pyrale** de la vigne, ainsi que contre tous **les parasites** de l'horticulture et de l'arboriculture.

Se vendent en fûts de 100 kg. et bidons de 50, 20, 10, 5, 2 et 1 kg.

Fabriqués par: J.H.33169C

J. FROSSARD & Co, PAYERNE

Ecrivez-nous

une carte postale si vous avez besoin de souliers. Nous vous ferons parvenir par retour du courrier notre nouveau catalogue illustré, afin que vous puissiez choisir avec réflexion. La commande faite, vous recevrez immédiatement des chaussures qui surpasseront toutes vos espérances et qui seront en même temps bon marché et de très bonne qualité.

Chaussures
Rod. Hirt & fils, Lenzbourg

III

LE CHARNIER DE MONFAUCON

Quatre jours s'étaient écoulés depuis les incidents que nous venons de rapporter, quand Vidocq fut averti par Décostard que « certainement Chante-à-l'Heure devait avoir du travail pour la nuit prochaine, car, la veille, il l'avait entendu répondre au grand Jules lui demandant s'il viendrait le lendemain faire, comme de coutume, la partie chez Guillotin: « Oui! mais sitôt onze plombes crochées, je décarre! Demain, s'agit pas de fricoter. »

Vidocq jugea le moment venu d'agir en personne.

Après avoir mis à contribution son vestiaire et après s'être métamorphosé en « arsouille» consommé, Vidocq, coiffé d'une casquette en poil de lapin râpée, un foulard rouge noué au coup pour remplacer le col de chemise absent, les pieds dans des chaussons de lisière, Vidocq méconnaissable, prit à huit heures du soir le chemin de la Courtille pour se rendre chez Guillotin.

Le bouge à Guillotin était un établissement fréquenté par les voleurs du plus bas étage et situé en face du « cloaque à Desnovers », et que les chevaliers de la barrière appelaient: « Le grand salon de la Courtille. »

« Un ouvrier, écrit Vidocq dans ses Mémoires, pouvait encore être honnête jusqu'à un certain point et se risquer en passant, chez le « papa Desnovers ». S'il n'avait pas froid aux yeux et qu'au bâton ainsi qu'à la savate il s'entendit à moucher les malins, il se pouvait qu'il en fut quitte avec quelques horions et n'eut à payer d'autre écot que le sien.

» Chez Guillotin il ne s'en serait pas tiré à si bon compte, surtout s'il y était venu proprement habillé et le gousset passablement garni. »

—

Que l'on se figure une salle carrée, assez vaste, dont les murs, jadis blancs, avaient été noircis par les exhalaisons de toute espèce.

Plusieurs rangées de tables sur lesquelles, sans qu'on les essuie jamais, se renouvelaient cent fois le jour les libations les plus variées, encadraient un espace réservé à ce qu'on appelait: les danseurs.

Au fond de cet antre infect s'élevait, supportée par quatre pieds vermoulus, une sorte d'estrade construite avec des débris de bateaux que dissimulait le grossier assemblage de deux ou trois lambeaux d'étoffes disparates.

C'est sur cette cage à poulets qu'était juchée la musique: deux clarinettes, un crin-crin, un trombone et une grosse caisse dont un petit boîteux M. Double-Croche, qui s'intitulait pompeusement chef d'orchestre, réglait, tant bien que mal, le rythme en brandissant sa béquille en guise de bâton.

Aux accords retentissants de ce quintette s'agitaient dans une épaisse atmosphère qui estompait les formes, des femmes « coiffées en chien », le mouchoir noué sur le sommet de la tête exécutant « le chahut », avec, comme vis à vis, des hommes en casquettes, au col de chemise rabattant sur la veste — pour ceux du moins qui avaient une chemise.. et un col.

Le chapeau de feutre, à moins qu'il ne fut défoncé ou privé de ses bords, n'avait pas droit de cité chez Guillotin.

Quand Vidocq pénétra seul dans ce bouge où la police ne s'aventurait guère, une animation assez grande régnait parmi cette aimable société.

Une « batterie » venait d'avoir lieu entre « ces dames » pour un motif qui demeurait d'ailleurs obscur, et les héroïnes, après s'être valeureusement mesurées et avoir échangé forte horions, sous les regards connaisseurs de l'assemblée qui les excitait de la voix, regagnaient chacune leur table respective, les cheveux en désordre, les corsages arrachés et les visages marbrés de meurtrissures.

Ce genre d'incident, courant chez Guillotin, n'avait du reste provoqué aucune émotion dans l'assistance qui, après avoir interrompu un instant ses occupations pour suivre la bataille se remettait à boire, à jouer aux cartes ou à causer de ses petites affaires comme si de rien n'était.

Presque toutes les tables étaient occupées.

Debout, près de la porte, Vidocq semblait chercher des yeux une place libre.

En réalité, il s'efforçait de distinguer, à travers l'épaisse fumée des pipes qui emplissait le cabaret, celui pour lequel il se livrait à cette dangereuse exploration: Blignon, dit « Chante-à-l'Heure ».

D'une table, située au fond de la salle, s'éleva tout à coup un tapage infernal.

Un grand gaillard hurlait dans le plus pur argot du vieux temps une interminable ballade dont trois femmes et deux hommes, attablés avec lui, reprenaient le refrain en frappant sur leurs gobelets de fer-blanc.

— Silence, tas de braillards! interrompit la voix furieuse d'un des occupants d'une table voisine, plongé dans une partie de cartes. Impossible de « brémer » au milieu d'un pareil tintamarre.

Vidocq tourna la tête du côté de l'interrupteur. El reconnut Chante-à-l'Heure.

Alors, en tirant légèrement la jambe gauche, — démarche que conservaient les anciens forçats ayant longtemps traîné au bagne, le boulet fixé à leur cheville. — Vidocq se dirigea vers le fond de la salle.

— Pardon, les z'amis, demanda-t-il en s'adressant à deux buveurs, installés à une table voisine de celle qu'occupaient les joueurs de cartes, y a-t-y une petite place pour mézig?

Les deux hommes le fixèrent, sans aménité.

— Qui que t'es, toi? demanda l'un d'eux. J't'ai encore jamais repéré ici?

— Eh parbleu!... J'arrive du Pré.

Ces mots firent instantanément dresser les têtes et causèrent une certaine sensation parmi les tables avoisinantes. « Arriver du Prés », c'est à dire du bagne, constituait, dans ce milieu spécial, le plus beau titre à la considération et au respect.

— Dans ce cas, l'ancien, répondit l'individu auquel venait de s'adresser Vidocq, on se serrera pour te recevoir. Allons, cadet tire la table pour le camarluche! dit-il à son compagnon.

Vidocq s'assit à côté des deux hommes.

Cependant les joueurs de cartes avaient interrompu leur partie et ne quittaient pas des yeux le nouvel arrivant, tout en échangeant des bouts de phrases à voix basse.

— Demande-z'y donc qui que c'est, Chante-à l'Heure! murmura l'un d'eux.

Celui-ci se mit en devoir de satisfaire la curiosité de ses partenaires et la sienne propre.

— Alors, comme ça, tu arrives du Pré? commença-t-il pour engager la conversation. T'as tiré ton temps?

Vidocq éclata de rire.

— Tiré mon temps? t'en as de bonnes, m fiston! Mon temps, y s'ra tiré quand on m'ra mis dans la boîte à dominos. Quand j's « ad patres », quoi! Vu que j'étais *gerb* perpète.

Condamné à perpétuité! Oh! mais c'é pas « un feignant », celui-là! L'intérêt doubla.

— Seulement, continua Vidocq, j'ai tro suffisant de rester pendant dix ans à fr « de la navigation dormante à bord d'un va seau rasé », aussi il y a six jours, je m tiré des flûtes!

— Comment que tu t'appelles donc? manda Chante-à-l'Heure.

— As-tu, des fois, entendu parler de Ri let? répliqua Vidocq.

— Celui qui a buté autrefois la fruit de la rue du Temple?

— Eh bien! si tu l'as encore jamais vu, fiston, regarde-moi.

— C'est toi, Riboulet?

— C'est moi, Riboulet.

— Ah! chouette!...

Et on regarda le nouvel arrivant avec ad ration.

Du coup, Chante-à-l'Heure commanda broc de quatre litres à huit sous, pour frir une tournée en l'honneur du fameux boulet, dont la disparition depuis tant d'ann n'avait pas fait oublier dans le monde grinches le nom et les exploits.

— P't'être que tu « tortillerais » bien si? s'informa Chante-à-l'Heure prévenant.

(à suivre